

Compte-Rendu
Réunion de la commission emploi formation Languedoc Roussillon pour la CPNEF de la
branche ALISFA.

Le 14 septembre 2022

Présents :

Karine Guezo, coordinatrice du collectif 34
Isabelle Pudepièce, chargée de mission Elisfa
Maxime Leguillon, délégué de la fédération des centres sociaux du languedoc roussillon
Anne-Sophie Bizien, référente régionale emploi-formation pour la CPNEF
Laurent Muscat, conseiller territorial Uniformation

1. Tour de table des actualités respectives en terme d'emploi formation

Collectif 34 :

Rentrée difficile.

Réunion a été faite avec les responsables des crèches pour le financement avec le CTG et l'application de la loi Norma. Il y a une accumulation de problématiques sociales et de difficultés dans l'accompagnement des familles.

Problématique au niveau des contrats aidés : il n'y a plus de fonds.

Également manque de place en apprentissage pour les auxiliaires de puériculture ; ou alors une offre qui n'est pas adaptée au calendrier des crèches.

Une dizaine de crèches de l'Herault recherchent un apprenti.

De plus en plus de crèches ne veulent plus d'apprentis car le rythme ne correspond pas à celui de la formation, et que le financement diminue après un an. L'augmentation des salaires a par exemple amené une crèche à embaucher deux apprentis au lieu d'un salarié. Augmentation des salaires des EAJE qui est liée à la réforme du diplôme amène à recruter moins, or c'est un des atouts des crèches associatives face au secteur privé d'avoir plus d'encadrants que le minimum légal.

Au niveau de la direction

- Méconnaissance par la direction du plan de développement de compétences
- Lacunes dans la conduite de l'entretien annuel

Le départ en formation est limité par un manque de temps. Beaucoup d'absentéisme lié aux arrêts maladie également et beaucoup de turn over.

Il est difficile de trouver des auxiliaires de puériculture mais il y a de grosses disparités selon les quartiers. Les responsables ont besoin d'être en sécurité, que ce soit au niveau des locaux, mais également du personnel.

La période de COVID a cristallisé des problématiques qui étaient déjà là avant.

La gouvernance associative est aussi compliquée dans les crèches car beaucoup sont obligées par leur statut d'avoir au CA des parents d'enfants actuellement dans la crèche.

Point positif : en 2022 ont été montés 5 modules de formation (20h au total) pour les directeurs directrices de crèche, porté par l'IRTS. 12 à 14 inscrits.

Les structures ne font pas de demandes de VAE.

Fédération des centres sociaux Languedoc Roussillon :

Actualité de la fédération :

Réorganisation de l'équipe fédérale, regroupement à Alès et renouvellement de 75 % de l'équipe. Changement de personne au poste d'assistante fédérale et deux créations de poste (animation de réseau et mission emploi formation).

La certification Qualiopi prévue à la mi décembre. Le projet formation pour l'instant orienté sur l'animation de la vie sociale mais à vocation à s'étendre.

Actualités du réseau des centres sociaux :

Les tendances qui vont être présentées sont valables pour tout les centres, et non pas seulement ceux de la branche.

- problèmes de recrutement pour les postes de direction. Baisse des candidatures (en nombre et au niveau des qualifications). Ces problématiques existaient déjà en 2019 mais la tendance se confirme. Ceci concerne surtout les structures qui vont mal de manière structurelle.

Certains centres jouent avec la nouvelle classification des diplômes pour pouvoir embaucher à un poste de direction des personnes au niveau licence. Des structures demandent à ce qu'on baisse les exigences de qualification pour permettre l'évolution interne des salarié : pourquoi ne pas envisager une VAE ou pro-A pour les postes de direction ?

Problématique de recrutement sur les autres postes également :

- animateurs en centre de loisirs

- poste de référent famille, avec une vague de départ de personnes en poste depuis longtemps, et l'arrivée de jeunes diplômées Conseiller en Economie Sociale et Familiale, éloignées des centres sociaux. Une formation Référent Famille est prévue par la fédération en 2023.

Il y a beaucoup de rotation dans les équipes. Ce qui bloque, c'est souvent la rémunération.

La hausse de la valeur du point dans la branche ne pose pas problème dans les centres sociaux mais génère des inquiétudes pour les crèches. La revalorisation de la PSU de 2 % ne compense pas la montée des coûts RH.

Uniformation :

Reprise des départs en formation après crise sanitaire toutefois certaines structures soulèvent :

- des problématiques sur l'analyse des pratiques professionnelles où l'intervenant doit être Qualiopi pour le remboursement par la branche

- multiplicité des règles de gestion qui complexifient l'accès à la formation, les structures ont peur de mal faire (par exemple pas de frais annexes pour les préparations au concours ou règles spécifiques pour la VAE).

- Le plafond des DAF conventionnelles à 3 000 euros limite l'accès à certaines formations

- Formation des élus bénévoles non ouvertes au personnel de direction

- Remplacement du personnel formé : le dossier est lourd, montant de 40 000 euros minimum, ce qui fait peur aux structures car il doivent être validés en commission paritaire et les structures hésitent à inscrire leurs salariés en formation sans avoir la réponse de la commission.

2. Actualités de la CPNEF et de l'Observatoire

CPNEF :

- la CPNEF cherche encore à recruter sur le poste de coordinateur
- La réforme NORMA rend l'analyse des pratiques professionnelles obligatoire pour les crèches, et ne sera donc plus finançable sur les fonds de la formation professionnelle continue. La CPNEF cherche comment pouvoir les financer.
- Avenant Pro A est reconduit en janvier 2023 pour une durée illimitée, la CPNEF travaille à constituer une liste de formations éligibles.
- Un rendez vous a été pris avec la Caisse des Depots pour évoquer les possibilités d'un abondement du CPF par la branche
- Travail en cours pour un GPEC de branche qui permettrait d'avoir des outils pour que les structures réalisent plus facilement leur GPEC
- site internet unique pour la branche en prévision

Observatoire :

- Baisse du retour des questionnaires : 595 en 2022 contre 684 en 2021 et 947 en 2019. Il faut sensibiliser les structures sur l'utilité de ce questionnaire.
- Une étude est en cours sur le temps partiel dans la branche, s'il est subi ou choisi et dans quelle mesure.
- 55 % des structures de la branches anticipaient des difficultés de recrutement en 2022.

3. Actions prioritaires à mettre en place fin 2022 – 2023

- Réunion d'information pour l'accès à la formation avec la RR et un.e conseiller régional d'Uniformation
 - une fin novembre pour reprendre les bases.
 - Une au printemps pour présenter les nouveaux dispositifs
 - Une autre au printemps sur l'apprentissage.
- Continuer à lister toutes les formations existantes sur le territoire à partir de la liste établie par Karine.
- Voir avec Christelle Babin les suites de la réunion qui avait été faite avec la Région.
- Formation sur la délégation à prévoir par la Fédération avec Elisfa pour aider à la sécurisation des employeurs (pour l'instant pour les centres sociaux).
- A été évoqué la question d'envisager un GEIQ (Groupement d'Employeur pour l'Insertion et la Qualification), à l'image de ce qui est fait dans les Hauts de France (GEIQ orienté animation et petite enfance). Se pose la question du territoire : peut être à envisager pour les fonctions supports, en télé travail ?
Mais le besoin est là pour tout les postes pour les crèches.
Isabelle Pudepièce contacte le responsable du GEIQ dans les Hauts de France en collaboration avec sa collègue chargée de mission dans les Hauts de France et Karine Guzeo.
- Formations organisées par ELISFA en 2023 sur l'ensemble du territoire Occitanie, il se peut que certaines soient en Action Collective Territoriale. :
Drection des crèches
DUERP
Formation paye
Entretien annuel
Convention Collective et droit du Travail